

SPECIAL CONGRES

Contributions individuelles, de groupes ou de tendances

Voici le deuxième numéro du SNUEP Infos spécial congrès (après le n°82 consultable en ligne sur le site) qui traitent des contributions parvenues au National.

Ces contributions peuvent être le fait de tendances, de groupes, de secteurs ou d'individu. Elles doivent permettre de débattre dans les congrès académiques et d'affiner les prochains mandats et orientations du syndicat.

RAPPEL : les textes d'orientation des deux listes sont soumis au vote des adhérentes du 10/12/07 au 18/01/08 (voir J39 spécial congrès).

I. TEXTES GENERAUX

**Sans
tendance**

VOTE D'ORIENTATION SNUEP-FSU

**Pourquoi je soutiens
la liste UNITE PLURALISME**

**Gilles
PELLEGRINI**

Deux listes en présence !!!

Sans doute est-il intéressant d'avoir des éléments de comparaison afin de faire le meilleur choix

Éléments de comparaison	Listes en présence	
	Unité-Pluralisme	Rassembler pour proposer Unis pour construire Avec les adhérents
Moyenne d'âge	46 ans	50,4 ans
% de retraités	5 %	15 %
% de retraités à la fin du prochain mandat (2011)	10 %	32 %
Tendances représentées	Agir Autrement	1
	École Émancipée	5
	Unité Action	11
	Sans tendance	42
Académies représentées	21	18
		Majoritaire
		0
		0
		Les autres

Ce tableau est révélateur : même si la liste RPPUPCAA clame dans ces publications qu'elle veut donner une large place à la jeunesse dans les faits c'est bien nous qui le mettons en pratique !

Lorsque l'on voit que **près d'un tiers des candidats de cette liste, qui prône la montée des jeunes, se retrouvera en retraite lors du prochain mandat s'ils sont élus**, cela pourrait faire sourire si ce n'était pas si grave. D'après nos statuts : un seul retraité peut siéger au Bureau National !

Qu'un bon nombre de camarades appartenant à une ex-tendance du Snetaa (Agir Autrement) soit à l'origine de la création du SNUEP, je le reconnais volontiers et je les en remercie. Qu'ils pensent de ce fait que le syndicat leur appartient est plus inquiétant. **Un syndicat n'a d'existence que par ses adhérents et ses militants qui oeuvrent à tous les niveaux.** Des responsabilités au niveau national ne donnent pas de droits particuliers, seulement plus de devoirs, c'est en tous cas la vision que j'en ai. Que des Secrétaires Nationaux appartenant à cette même liste aient démissionné pour des raisons tactiques à l'approche du vote d'orientation et du congrès. Ils ont refusé un vote du Bureau National le 13 septembre, pourtant à la majorité qualifiée, entérinant le nouveau secrétariat national, comme les statuts le prévoient (ce n'est pas le conseil national qui élit le SN, comme disent certains), refusant ainsi la démocratie. Peu à peu, ils se sont « retirés » ou ont démissionnés pour 4 d'entre eux. Les 4 SN restants n'ont reçu que très peu d'aide dans l'organisation quotidienne du national (les BN, les participations à la FSU ...), voire des difficultés pour réaliser la presse.

La crise du bac pro 3 ans a bien montré les dysfonctionnements. Dans un premier temps, le responsable du secteur éducation n'a pas du tout relayé le démarrage du mouvement « bac pro 3 ans », n'a pas répondu à l'attente des académies qui du coup ont communiqué entre elles ! Voilà tous les risques d'une position de retrait, d'une mise au sommeil du travail d'un secteur. Je trouve cela irresponsable et je leur demande de réintégrer leur fonction et d'en assumer toutes les charges. **Qu'ils affirment, dans leurs publications, avoir été évincés du secrétariat national est mensonger et scandaleux.**

Au vu de la diversité des tendances qui se retrouvent sur notre liste, ils nous reprochent d'être incompetents pour gérer le syndicat, et de plus laissent entendre que les sans tendances sont manipulés. Cette dernière affirmation est insultante. **Nous n'avons pas honte de montrer notre diversité**, c'est avec les différences de chacun que nous enrichirons les débats au sein de notre organisation. Nous ne partageons pas tous les mêmes analyses certes, mais c'est le jeu de la démocratie toutes les questions méritent d'être débattues. Pour nous pas d'affirmation dogmatique ni de pensée unique. A peine un de nos colistiers, dans une contribution individuelle qui n'engage que lui, soulève la question de l'intégration des PLP dans le SNES pour ne former qu'un seul syndicat plus fort. Aussitôt l'autre liste nous prête l'intention de vouloir saborder le SNUEP !

Ces pratiques de dénigrement systématique sont d'un autre temps et d'un autre syndicat dont ils ont peut-être du mal à faire le deuil.



Ils critiquent notre pluralité et sont étonnamment discrets sur la composition de leur liste en ne faisant pas apparaître leur appartenance très majoritaire à un seul courant « Agir Autrement » dont le comportement de ses membres en bureau national, tout au long de l'année 2006-2007, a assurément contribué à rassembler aussi largement autour de notre liste.

Le droit de tendance est reconnu dans la FSU et on ne peut pas sur sa profession de foi vanter les mérites et le travail fait avec la FSU pour dire ensuite dans d'autres publications que les tendances officielles de cette même FSU travaillent à la destruction du SNUEP : où est la cohérence ?

Je me suis toujours efforcé de travailler avec tous, quelle que soit leur tendance, dans l'intérêt du SNUEP-FSU, c'est pour moi ce qui est primordiale.

Ayant, surtout depuis septembre, en charge la partie formation au niveau national, je me suis engagé à doter notre syndicat d'outils capables d'aider les militants à tous les niveaux. C'est ainsi que j'ai réalisé, l'an passé avec une équipe, le mémento du secrétaire local que tous attendaient. J'ai également élaboré un diaporama sur les risques de l'apprentissage, du lycée des métiers et de toutes les mesures libérales qui tendent à vouloir supprimer l'enseignement professionnel public et laïque. Je l'ai d'abord expérimenté dans mon académie et l'ai personnalisé en incluant les données régionales spécifiques à chaque académie après l'avoir présenté aux secrétaires académiques lors d'un stage national en septembre 2007. Je me suis déplacé, et me déplace encore, dans toutes les académies qui le souhaitent, lors de stages, pour sensibiliser les collègues sur ce sujet.

Je souhaitais constituer une équipe pour élaborer de nouveaux outils et former des intervenants. L'inertie de certains ex SN de l'autre liste n'a pas permis à ce projet d'aboutir, alors qu'il avait été validé en Bureau National. C'est maintenant un des leurs qui se place en victime, affirmant dans le SNUEP infos N° 82 que ces travaux ont été largement bloqué par les initiateurs de la liste « Unité et Pluralisme ». C'est affligeant !

Vouloir le pouvoir à n'importe quel prix et par n'importe quels moyens est bien inquiétant !

C'est dans les actes qu'on juge le travail accompli et pas dans les paroles !

Ce texte n'a pas d'autre ambition que de rétablir la vérité sur certains points. Les adhérents ne peuvent pas voter sur des mensonges !

Si vous avez apprécié mon action et m'avez fait confiance, je vous demande à mon tour de faire confiance à liste Unité Pluralisme en votant massivement pour elle.

**VOTEZ et FAITES VOTER pour la liste UNITE PLURALISME
du 10 décembre 2007 au 18 janvier 2008**

Apportez aussi votre soutien à la liste **UNITE PLURALISME** :

- consultez son site pour vous informer <http://unitepluralismesnuep.free.fr>
- envoyez votre soutien à unitepluralismesnuep@free.fr



Toute l'info sur www.snuep.com
Vous pouvez nous écrire à snuepnat@snuep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°83

Le Réal syndicalisme vu par la liste Rassembler pour Agir, Unis pour construire

La « réal politik » c'est de démontrer que l'on peut faire abstraction du combat légitime sur les droits de **l'Homme** au nom de l'économie libérale. Le réal syndicalisme à la sauce RUPPCALA, c'est d'imaginer que le combat syndical se mène dans une bulle en faisant abstraction du monde qui nous entoure et de ses problèmes sociétaux.

Dans le numéro 82 du SNUEP-INFO, nos camarades de la liste RUPPCALA, ont rédigé un texte intitulé : **Les priorités ou la priorité du SNUEP ?**

Morceaux choisis :

« La création d'un nouveau secteur « DROITS ET LIBERTÉ » a profondément changé la structure interne de notre syndicat, son fonctionnement national et a empêché les secteurs les plus importants de notre syndicat de se développer comme nous l'aurions voulu.

J'en veux pour preuve le journal 39 qui, après le SNUEP infos n° 77, dénote un changement de ton, d'orientation et d'objectifs. A croire que l'on se laisse vampiriser par Sud et par des extrémistes. J'en veux pour preuve la page 4, œuvre d'un secteur qui mêle laïcité, droits et liberté, femme

Quand je vois, dans le SNUEP-infos n° 77 les titres suivants « Les jeunes majeurs étrangers en danger », « Contre les franchises médicales, pour l'accès aux soins pour tous,... » (titres « copier / coller »), je pense que nous ne sommes pas dans notre rôle de syndicaliste, défenseur de l'Enseignement Professionnel.

Quand je lis à la fin du premier article cité : « Contactez votre section académique », je m'interroge : tous les secrétaires académiques sont-ils obligés de s'impliquer dans une action autre que celle de la défense des personnels de l'EP ?

Même étonnement en découvrant la page 4 du journal n° 39 : les problèmes liés à l'immigration - que ce soit par rapport aux élèves sans papiers ou à la nouvelle loi relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile - à l'inégalité hommes / femmes, aux franchises médicales (une nouvelle fois !) sont réels et préoccupants MAIS l'adhérent de base du SNUEP n'attend pas ces informations du journal syndical. Pourquoi ? Il les a déjà obtenues dans les publications POUR de la FSU. »

La liste Unité et Pluralisme est fière de l'appartenance du SNUEP à RESF décidée lors du dernier congrès de Sablé en 2006. A l'instar de nos camarades de RUPPCALA, nous ne vivons pas dans une citadelle assiégée, nous sommes conscients des problèmes de NOS élèves sans papier, nous sommes conscients que l'instauration des franchises médicales aura des incidences sur le pouvoir d'achat des enseignants, sur leur santé, sur la pénibilité de leur métier, nous sommes conscients que dans un métier ultra féminisé, les problèmes des femmes sont aussi ceux de la majorité de nos collègues.

Comment peut-on imaginer aujourd'hui un syndicalisme force de propositions et offensif complètement coupé de son environnement sociétal ? Cette conception propre à la liste RUPPCALA démontre son incapacité à se projeter dans l'avenir et à appréhender, pour le bien de nos élèves et de nos collègues, la voie professionnelle dans sa globalité.

C'est une vision totalement archaïque du militantisme, c'est une vision désastreuse de notre appartenance à la FSU qui démontre bien, que le fédéralisme pour RUPPCALA se limite à externaliser vers la fédération le soin de traiter les sujets politiques et sociétaux comme s'ils n'avaient aucune incidence sur notre métier et nos élèves au quotidien.

Ces propos immondes et inqualifiables ont au moins l'intérêt de lever le voile sur les véritables motivations électoralistes de RUPPCALA.

Nous pourrions également revenir sur les merveilleuses déclarations de RUPPCALA sur la parité, alors que la création d'un secteur « droits des femmes » au sein du SNUEP a été combattu avec force et virulence par les membres de cette liste.

Nous pourrions également souligner le sujet des retraites, traité certes par la FSU, mais aussi par le SNUEP, grâce à l'opiniâtreté des militants d'Unité et Pluralisme d'autant que le gros des troupes de RUPPCALA est composé de retraités ou de militants qui seront en retraite dans les deux ans qui viennent. Peut-être pourront-ils nous remercier de notre combativité lorsque l'heure de la retraite aura sonné et que leur pension leur permettra de vivre décemment.

A Unité et Pluralisme, nous réaffirmons notre attachement à un syndicalisme moderne, non déconnecté des problèmes du monde contemporain et capable de les intégrer dans ses réflexions pour faire progresser ses revendications.

Le temps d'un syndicalisme corporatiste pur et dur est révolu depuis des lustres. Il est temps pour le SNUEP de rompre avec les méthodes paléolithiques prônées par RUPPCALA et d'entrer définitivement dans l'avenir avec UNITE et PLURALISME.

VOTEZ et FAITES VOTER pour la liste UNITE PLURALISME

du 10 décembre 2007 au 18 janvier 2008

Nathalie MAULNY-LECHONNAUX



Toute l'info sur www.snuep.com
Vous pouvez nous écrire à snuenat@snuep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°83

Liste conduite par :

Bernard BERGER	Secrétaire national	Votre carrière, vos droits
René PASINI	Secrétaire national	Les programmes, les diplômes, les filières
Françoise BONNET	Secrétaire nationale	L'organisation dans le syndicat
Françoise BOURNIOLE	Secrétaire nationale	Les réponses à vos courriers
Gilles SANTERRE	Commissaire Paritaire national	Le mouvement
Jacqueline TOUTAIN	Responsable nationale retraite et retraités	Votre retraite et sa préparation

Rassembler  Proposer

Unis  Construire

Avec les adhérents

Contre le camouflage d' ' Unité Action
et d' ' Ecole Emancipée

**Le bilan qui vous est présenté dans le N° 39 de pour l'Enseignement Professionnel
est celui de l'équipe dont les noms sont ci-dessus.**

Les fondateurs du SNUEP, dont nous sommes, ont milité toute leur carrière pour un syndicat de PLP, indépendant des politiques et seulement soucieux des droits attachés au corps des PLP et à la promotion d'une voie professionnelle publique et laïque. Ils n'ont jamais eu la prétention de régler tous les problèmes sociétaux, (violence, salaires, droits et libertés...), problèmes communs à tous les corps de la fonction publique et, à ce titre, pris en compte par la Fédération Syndicale et Unitaire : la FSU, légitimement plus entendue des interlocuteurs ministériels.

En période électorale, il faut dire et se redire les choses puis travailler ensemble. Mais est-il sain de revisiter l'histoire syndicale comme le fait l'autre liste « Unité Pluralisme », travestir la réalité et **se camoufler** pour tenter « un hold-up » sur une organisation dont le bilan honorable est présenté dans le journal N° 39 et mis en valeur par ceux qui aspirent à « changer la face du syndicat »...**comme si ce bilan était le leur !!!**

« *Que tous soient félicités pour leur travail et leur engagement* » clame le représentant ⁽¹⁾ École Émancipée dans sa justification de soutien à la liste « Unité et Pluralisme... Et dans le même temps, EE voudrait, en **se camouflant** derrière une liste hétéroclite, **les remercier en les virant ?**

**Où, quand et comment les responsables historiques du Snuep ont-ils failli
à leurs engagements, aux mandats du syndicat ?**

Que leur reproche-t-on pour mettre à mal le fonctionnement du Snuep ?

Est-il honnête d'écrire, comme ce même représentant ⁽¹⁾ l'écrit au nom d'Ecole Emancipée, « *le SNUEP a été une création volontariste d'appareils : l'appareil de la FSU, celui des tendances U&A, l'EE et les diverses sortes d'AGIR Autrement...* » ?

En inversant l'ordre des créateurs, il voudrait démontrer la prédominance du politique sur le syndical.

Nous sommes convaincus que la majorité des PLP et des adhérents du Snuep en particulier n'ont pas cette conception du syndicalisme. L'appellation « *diverses sortes d'Agir Autrement* » montrent une évidence : **Agir Autrement n'a pas été une tendance** (ni cotisation, ni hiérarchie, ni publication, ni réunion de groupe pour préparer les réunions syndicales).

Cela a été un groupe politiquement indépendant sans rattachement idéologique, à l'inverse de la tendance U&A (Unité et Action) qui n'affiche pas ouvertement son affinité avec un parti passiste ou de la tendance EE (école émancipée) qui se réclame de l'extrême.

En ce sens, la liste

« Rassembler pour Proposer, Unis pour Construire avec les Adhérents »

est la seule vraie liste composée de collègues « Sans Tendance »



Toute l'info sur www.snuep.com
Vous pouvez nous écrire à snuepnat@snuep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°83

La Liste « Unité et Pluralisme » n'est-elle autre chose qu'un CAMOUFLAGE d'Unité et Action (UA) et d'Ecole émancipée (EE) ?

En effet, s'approprier l'appellation « ST » (Sans tendance) est un **camouflage** opéré par la liste « Unité Pluralisme » tendant à édulcorer la prééminence du rôle des UA et ÉÉ, responsables de la mise en place de cette récupération dès le congrès de Sablé.

« Unité et Action Snuep » soutient la liste « Unité Pluralisme »: Sous la signature des auteurs de ce texte dans le Snuep info 82, ces militants d'une tendance politique tentent de démontrer qu'ils innoveraient « en associant le maximum de militant-es à tous les niveaux de responsabilités afin de sortir d'un schéma strictement hiérarchique et bureaucratique national, et de permettre aux sections académiques et départementales de se développer. »

Comment expliquer que des responsables U & A confirmés, secrétaires départementaux FSU, ont toujours refusé de s'engager pour développer le Snuep **mais voudraient balayer ce qui a été construit pour le remplacer par un bloc U & A ?**

C'est assurément nier la réalité de ce qui est en pratique depuis la création du SNUEP. Aucun responsable académique ou départemental n'a été mis en place par une hiérarchie ou une bureaucratie nationale. Bien au contraire ... Tous ceux qui ont voulu s'investir dans notre organisation ont pu le faire : il en est ainsi à Toulouse, Metz, Dijon, Montpellier, Nice, Poitiers, Créteil, Bordeaux, Aix, Caen.

Pas un seul de ces secrétaires académiques, bien que leur appartenance à U & A ou É É soit connue, n'a été bridé ni dans ses actes, ni dans ses écrits.

Pourtant, on peut légitimement s'interroger sur le non développement du Snuep dans certaines de ces académies.

Qui a abandonné le premier les responsabilités au sein du Secrétariat National du Snuep ? Ceux qui ont été mis en avant par la FSU lors de la création des représentants d'Ecole Emancipée⁽¹⁾ ou d'Unité Action⁽³⁾.

Ces collègues sont partis politiquement et non parce qu'ils ont été empêchés de travailler dans et pour le Snuep. Ils poursuivaient, à titre individuel ou collectif, un but : celui de mettre dans le giron de la FSU le seul syndicat qui n'adopte pas le schéma traditionnel des « tendances ».

Et qui navigue dans le Snuep pour son intérêt propre ? Celui qui s'était institué représentant des ex Snetaa, qui n'en a jamais converti un seul et ceux qui se camouflent derrière un militantisme politique sont en quête de responsabilité.

Ont-ils tous besoin de se camoufler derrière des « hors tendance » dont certains sont connus pour leur engagement politique ?

En conclusion :

Les Professeurs Techniques de Lycée et les certifiés de collège ont-ils gagné en considération lors de leur intégration dans le Snes ? **Alors**, entre le « ...mais d'opérer une transition sur plusieurs années avec l'utilisation conjointe des deux sigles SNUEP et SNES-pro » de EE **et le** « comme serait suicidaire de jeter le bébé avec l'eau du bain en considérant que la construction du SNUEP est un échec et qu'il faudrait aller au SNES et se regrouper dans un très hypothétique SNES Pro » du dernier Agir Autrement⁽²⁾, on mesure l'incohérence de la liste **Unité et Pluralisme**.

Ce que nous craignons, c'est le changement de cap du SNUEP.

Nous ne voulons pas, comme vous, qu'il devienne le syndicat du refus et de l'enfermement idéologique.

Nous ne voulons pas laisser la place à des idéologues préoccupés par les problèmes de société.

Nous voulons un syndicat spécifique de la voie professionnelle initiale, publique et laïque.

Pour cela, vous voterez

Rassembler pour Proposer
Unis pour Construire
Avec les adhérents

Les signataires : **Georges BRISSIAUD** Retraité, Co-fondateur du Snuep –
Ex- Secrétaire Académique de Créteil

B. BERGER - R. PASINI - F. BOURNIOLE - F. BONNET - G. SANTERRE J. TOUTAIN - T. MANSUY - F. CARRE - L. REMY - M. TEISSIER - G. BERLIOUX - C. PEIGNON - C. OUDOT

Les passages en italique sont issus des contributions écrites de candidats de la liste en opposition à celle que nous soutenons : ⁽¹⁾ Christian PERU – Texte 1 dans Snuep Infos spécial Congrès ⁽²⁾ Jean-Claude DUCHAMP – Texte 4 dans Snuep Infos spécial Congrès - ⁽³⁾ Guv Trésalet



Toute l'info sur www.snuep.com
Vous pouvez nous écrire à snuepnat@snuep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°83

Corps unique, SNESpro et stratégie de construction du syndicat majoritaire des PLP

Le pavé dans la marre lancé par C PERU mérite d'autres réponses que des invectives. Il soulève de nombreuses questions d'une extrême importance et y répondre par de fausses évidences à l'emporte pièce empêche que **s'instaure un réel débat**. Plusieurs aspects sont à prendre en compte :

1) La question de construire un grand syndicat du second degré (avec une branche enseignement professionnel) pourrait se poser s'il y avait un corps unique des enseignants du second degré, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Mais avec la **relance de la réforme de l'Etat, la fusion des corps va de nouveau être d'actualité**. On sait que diminuer le nombre de corps de fonctionnaires pour :

- réduire le périmètre de l'Etat,
- améliorer la rentabilité des services publics,
- détruire les qualifications et l'indépendance des fonctionnaires,

est un thème essentiel de la conception libérale de L'Etat. Il y a donc une bataille capitale à mener contre cette réforme. D'une certaine manière proposer **la fusion avec le SNES** aujourd'hui, c'est reconnaître que le combat est perdu d'avance et ce n'est certainement pas la meilleure façon de s'y préparer.

2) Notre statut, notre syndicat et son combat sont liés à la spécificité du modèle français de l'enseignement professionnel public. Ce modèle s'oppose frontalement à la vision libérale de la formation professionnelle, pas étonnant donc que **toutes les réformes, depuis plus de 20 ans, aient tenté d'en réduire les capacités**. S'il existe toujours on le doit aux combats de syndicats spécifiques, pas de syndicats généralistes qui ont toujours quelques difficultés à appréhender la formation professionnelle.

3) La sclérose et l'isolement du SNETAA depuis les années 2000, **fragilisent cette résistance** et posent l'urgente nécessité de poursuivre la construction dans la FSU d'un syndicat des PLP qui a vocation à devenir majoritaire : le SNUEP.

Je partage l'analyse de JC Duchamp dans sa contribution, on ne peut pas dire que **la construction d'un syndicat qui n'a fait que progresser depuis sa création, soit un échec**.

S'il y a crise, c'est une crise de croissance, certes aigüe, mais qui doit être surmonté par ce congrès. On peut être impatient et penser que notre progression ne va pas assez vite, mais 50 ans d'existence crée une inertie historique qui ne s'efface pas d'un coup de baguette magique.

C'est caricaturer la situation que de dire que l'alternative se situe entre SNESpro ou renouer avec le SNETAA. Ce dernier s'enfonçant durablement dans l'isolement, sans réelle affiliation fédérale, il ne peut que dériver sur des positions de plus en plus corporatives, qui le conduise **à une stratégie de tractations dans les coulisses du ministère**.

Comme il l'a fait dans les mouvements en 2000, le SNETAA a régulièrement brisé **l'unité** de la profession. **Sa position actuelle dans l'intersyndicale des LP** qui mobilise sur le dossier des Bac Pro 3 ans est particulièrement ambiguë, elle nous offre de réelles opportunités, si nous savons défendre une ligne unitaire qu'essayera aussi de



jouer la CGT. Pour ce qui nous concerne, nous avons l'immense avantage d'appartenir à la FSU.

4) Notre préoccupation première devant être la progression à venir de la syndicalisation, est-ce que se fondre dans un syndicat unique regroupant les 3 voies du 2° degré est la meilleure stratégie ? Le SNES par son expérience passée de la fusion avec le syndicat de l'enseignement technique (dans les années 60) sait que les choses ne sont pas si faciles. Pourtant à l'époque, les personnels avaient le même statut et les syndicats étaient dirigés par la même tendance. Il me semble qu'il serait plus productif de viser à ce que **le SNUEP devienne le syndicat majoritaire de la voie professionnelle !**

5) Selon C PERU, Les jeunes ne comprendraient pas cette séparation en plusieurs corps ?

Ils le comprennent d'ailleurs d'autant moins qu'on ne leur explique pas les enjeux de l'évolution de la profession. Il est donc normal qu'en y entrant, ils n'en saisissent pas tous les tenants et aboutissants.

Des efforts de communication sur les conséquences d'une fusion des corps doivent être faits, nos jeunes collègues sont tout à fait à même d'appréhender les dangers relatifs à l'évolution des services et des affectations, à l'utilisation plus flexible des personnels qu'induirait le corps unique ! Par contre la défense de notre spécificité n'empêche aucunement **le travail en commun avec les autres syndicats du 2° degré de la FSU**. A tous les niveaux, il nous faut renforcer nos interventions communes **avec le SNES, le SNEP, le SNETAP.....** comme nous le faisons déjà :

- pour le corps,
- dans l'action (ex : l'année dernière contre les décrets Robien et en ce moment pour construire une large mobilisation face aux projets de réforme des voies Professionnelle et Technologique)

D'autres synergies sont encore réalisables, nous devons au niveau national mais aussi dans les académies les systématiser : Campagnes de syndicalisation avec des documents communs ; Stages de formation (Mutations, S1, CA, DHG) **N'oublions pas que notre ciment commun c'est la FSU.**

Conclusion : Pour toutes ces raisons, il me semble que la question du SNESpro n'est pas d'actualité.

Que C. Peru exprime cette position publique et connue de la tendance EE fédérale, cela n'a rien d'extraordinaire. **Mais il est utile de rappeler que ce point ne fait pas partie de la plate-forme de « Unité et Pluralisme ».**

Notre liste est réellement pluraliste, nous avons des divergences dont nous pouvons débattre en toute sérénité, **mais surtout des convergences qui font notre programme commun...**

C'est toute la différence avec l'autre liste....

Hervé Cruzet (Liste U&P)



Deux Conceptions Divergentes du Syndicalisme Enseignant

Toutes les organisations syndicales ont la forme de syndicats généraux ou de syndicats « de tous les enseignants » : UNSEN-CGT, SGEN-CFDT, SE-UNSA, SNFOLC, SUD éducatif ... si l'on excepte le SNETAA qui, malgré ses prétentions, reste un syndicat autonome et coupé de toute fédération ou confédération.

Seul le SNUEP, affilié à la première fédération de l'enseignement et de la fonction publique d'état, **garde**, au sein de la FSU qui unit et rassemble l'ensemble des fonctionnaires et l'essentiel des enseignants, **une particularité et une spécificité !**

Ce fut même une des principales raisons de la fondation de la FSU (en 1993) par ceux qui refusaient la dérive de la FEN laquelle prétendait alors contraindre les divers syndicats d'enseignants à se fondre en un syndicat unique.

Cette particularité et cette spécificité du SNUEP.fsu qu'il « *serait suicidaire* » d'abandonner pour « *aller au SNES et se regrouper dans un très hypothétique SNESPro* » comme le dit très bien Jean Claude Duchamp (de la liste UP et « ex-AA ») dans le SNUEPinfos 82.

Ce n'est pourtant pas (et quoi que dise et prétende le SA de Grenoble) ce que préconise Christian Péru (de la même liste UP et représentant de l'EE) qui non seulement explique leur présence (celle de EE) sur la liste UP : « *afin de ne pas laisser le champ libre à U&A qui pourrait manipuler les "sans tendance"* » mais préconise aussi : « *de lancer l'évolution du SNUEP vers un SNES-PRO. C'est le constat de l'échec du développement du snuep qui nous pousse à proposer cette transformation.* »

Pluralisme et Unité ou Diversité de Divergences ? Le mariage de la Carpe et du Lapin !

Pour leur part **les militants de la liste**

« **Rassembler POUR Proposer, Unis POUR Construire avec les Adhérents** »

n'entendent pas adopter cette démarche de liquidation et se mobiliseront sans relâche pour reprendre et poursuivre la construction du SNUEP.fsu.

En particulier **ils réaffirment** la nécessité de conserver au SNUEP son rôle de Syndicat Spécifique sur le secteur de l'enseignement professionnel initial publique, syndicat indépendant du Syndicat National des Enseignements de Second Degré (SNES) comme du Syndicat National de l'Education Physique (SNEP) et des autres syndicats de la FSU.

Ils estiment que cette spécificité syndicale est étroitement liée au maintien des 3 voies de formation dont la voie professionnelle à égale dignité avec les deux autres !

Ils proposeront au prochain Bureau National du SNUEP (qui devrait se réunir le 22 Janvier) de voter une motion réaffirmant son attachement à l'organisation actuelle de la FSU en syndicats de secteurs ou de catégories et à l'existence des divers syndicats de l'enseignement du second degré.

Guy BERLIOUX – Membre de la liste

Rassembler  Proposer
Unis  Construire
Avec les adhérents



Ce qu'ils disent Et ce qu'ils font ou veulent faire

Notre liste, intitulée Rassembler pour Proposer, Unis pour Construire avec les Adhérents est composée des membres fondateurs (qui ont contribué à la naissance du SNUEP dans la FSU en 2001) et de nouveaux militants ... et de jeunes militants !

La liste, dite Unitaire, est surtout constituée de groupes hétérogènes, soutenue, voire étayée par les tendances dans lesquelles la majorité des collègues ne se reconnaît pas.

Aujourd'hui, le SN n'est plus à l'image du bureau national (pluraliste, lui). 4 collègues, dont certains n'ont pas été régulièrement élus par le Bureau National, se disent seuls « maîtres à bord ». Trois d'entre eux se réclamant de la tendance U A.

Après l'auto-proclamation comme Secrétaires nationaux pour deux d'entre eux, cette main mise U&A sur la liste « Unité Pluralisme » présage-t-elle une « mise au pas » de notre syndicat ? Une perte de son originalité et de son indépendance politique ? Nous le craignons. Mais qu'on ne se méprenne pas : nous ne sommes pas contre les tendances (nous revendiquons pour chacun le droit de tendance, notamment parce qu'elles nourrissent le débat démocratique dans la FSU et dans ses syndicats) mais qu'on ne nous reproche pas de ne pas nous reconnaître dans tel ou tel courant de pensée existant.

Ces personnes, "aux manettes" depuis septembre et dont les noms figurent partout et sur tout, nous reprochent d'avoir abandonné et d'être seuls aujourd'hui à « gérer » le syndicat ...Ce qui est une contre-vérité ! Tous les collègues de notre liste qui n'assistent plus au secrétariat national autoproclamé, tous continuent à travailler dans les secteurs qui leur ont été attribués, qu'il s'agisse du secteur corpo, du secteur juridique, de l'organisation pour les tâches d'exécution, du secteur éducation, du fichier, et d'autres tâches encore jugées subalternes par nos contradicteurs. De plus, notre présence au Bureau national est régulière et notre participation effective.

Enfin, les deux commissaires paritaires (dont le titulaire) qui figurent sur notre liste portent le mandat du syndicat et font leur travail lorsqu'ils sont en possession des documents préparatoires pour les CAP (nationale et académiques). Et ils le feront encore cette année, pour la défense des personnels.

Nous effectuons toujours et encore des tâches indispensables à la vie quotidienne et à l'avenir du SNUEP-FSU. Alors pourquoi veut-on nous écarter ? Et que nous reproche-t-on ?

Comment peut-on voter pour une liste à deux têtes « UA/EE » dont le seul ciment est de virer ceux qui ont fondé le SNUEP, liste qui n'a pas le même objectif pour le SNUEP, lequel pourrait se fondre, pour les uns, dans un syndicat unique du second degré et, partant, serait prêt à abandonner la bivalence pour aller vers le corps unique.

Que tous les électeurs qui ne se sont pas encore prononcés lisent nos textes ⁽¹⁾ : ils donnent l'idée de ce que nous souhaitons pour le seul syndicat de l'enseignement professionnel oeuvrant avec sa fédération, la FSU, la plus à même de traiter les revendications générales (salaire, emploi, retraite, par exemple) des fonctionnaires que nous sommes, la plus à même de traiter des problèmes de société, parce que nous sommes PLP et aussi citoyen.

Oui à un SNUEP qui entend rester un syndicat indépendant, vivant, afin de continuer à revendiquer notre spécificité au sein de la FSU dans le respect des formations, des personnels et des élèves,

Et pour cela vous voterez pour notre liste :

Rassembler **POUR** Proposer
Unis **POUR** Construire
Avec les adhérents

⁽¹⁾ site internet : <http://membres.lycos.fr/pourlesadherents/>

Martine TEISSIER – Bernard BERGER



II. TEXTES CONCERNANT LES SECTEURS

Une formation des jeunes à la hauteur des enjeux économiques

Nous savons qu'aujourd'hui, l'éducation de haut niveau, la formation et la recherche sont des enjeux de société que méconnaît le gouvernement, en cela « mal » conseillé par le MEDEF et sa branche la plus dure l'UIMM.

Non seulement nous revendiquons une Ecole publique et laïque, plus juste et plus égalitaire, mais nous estimons qu'elle se doit d'éviter les sorties sans qualification. Notre société a de plus en plus besoin de travailleurs qualifiés ayant les moyens de maîtriser leur outil de travail. Accéder à une formation de citoyens cultivés, critiques, aptes à prendre des responsabilités ne doit pas être réservé à une élite. Nous refusons une société et une Ecole à deux vitesses.

Pour nous, le rôle de la formation initiale sous statut scolaire est primordial et cette formation se doit d'être diversifiée, tout en mettant à égalité les trois voies de formation. Ce n'est pas en diminuant la formation professionnelle, ou en la rapprochant de la formation technologique que nous élargirons le nombre de bacheliers, surtout si le nombre de bacs est encore plus restreint. Mettre tous les individus dans un même moule, dans un même parcours de formation, est impossible.

Mettre à égalité de dignité n'a jamais signifié donner le même nombre d'années pour réussir. L'égalité, c'est permettre à tout le monde d'avoir le bac, quel que soit le bac et quel que soit le temps pour y parvenir. Cet « égalitarisme » cache-sexe mis en avant par le gouvernement ne dissimule plus guère la volonté de réduire les moyens de l'Education Nationale ainsi que le nombre de fonctionnaires, tout en faisant croire à l'augmentation du nombre de bacheliers. L'introduction de la philosophie pour les élèves de baccalauréat professionnel serait une mesure égalitaire mais il n'en est pas question. À aucun moment le ministère ne parle des élèves en difficulté, et il semble méconnaître la réussite dans la voie professionnelle d'élèves rejetés de, ou rejetant la voie générale. Il existe un aveuglement des élites gouvernementales françaises qui mesurent la réussite scolaire et sociale à celle de la seule voie « royale ».

La généralisation du seul bac pro en 3 ans en est encore un bon exemple. Au mépris des rapports plus que sceptiques sur cette expérience, le gouvernement décide unilatéralement la généralisation du bac pro en 3 ans et la disparition des BEP à brève échéance.



Même si les BEP et CAP sont des diplômes de niveau V, ils n'ont pas la même finalité et surtout ils ont permis de re-motiver des élèves décrocheurs pour leur permettre de poursuivre vers un bac pro, ce qu'ils n'auraient jamais fait à la sortie de la 3^{ème}. Décider de maintenir un seul diplôme de niveau V est une hérésie et une méconnaissance du développement des adolescent-es.

Rendre les bacs pros plus généralistes, au nom de l'égalité des voies de formation, est une « vraie fausse » bonne idée. N'est ce pas dire que la seule possibilité de réussir est encore et toujours la seule voie généraliste, et son bac S, top du top ? On comprend très bien alors que le nombre de bacs doit tendre vers quelques uns. L'idée sous jacente c'est aussi que l'égalité ne peut permettre qu'une formation scolaire généraliste. Ce n'est pas de l'égalité mais des a priori égalitaristes d'une pensée totalitariste qui méconnaît la diversité, les cheminements différents, les temps d'apprentissage différents et bien sûr les individus différents.

Oui, il existe « une sélection qui ne dit pas son nom » à l'issue du collège et il est grand temps de s'en préoccuper. Mais la solution avancée aujourd'hui par le ministère est encore plus inégalitaire que celles existantes : envoyer les meilleurs des moins bons vers les filières de bac pro 3 ans, et les moins bons des moins bons vers les CAP et BEP avec l'illusoire perspective de poursuivre vers deux années de bac.

C'est développer une voie professionnelle à deux vitesses, et c'est un choix qui sera mal compris par les jeunes et leurs familles. C'est aussi un danger pour l'avenir : les passerelles ne fonctionnent pas aujourd'hui, faire croire que demain elles fonctionneront avec cette nouvelle organisation est une véritable supercherie.

Nous refusons ces mesures politiques et technocratiques, qui ne prennent pas en compte la réalité des élèves. Bien sûr, nous pensons que le système actuel doit être amélioré notamment avec des passerelles entre les trois voies. Ce qui veut dire de vraies négociations syndicales, un vrai paritarisme.

Jean Sébastien BELORGEY, Marie-Caroline GUERIN
Unité Pluralisme



ALLOCATION D'ETUDES, HEBERGEMENT, TENUES et OUTILLAGES

Depuis plus d'une dizaine d'années nous constatons une augmentation du nombre d'élèves acceptant « des petits boulots » et ce de plus en plus tôt. Bien sûr les motifs sont variés et certains peuvent nous sembler sujet à caution. L'évolution de la société fait qu'ils veulent avoir plus d'autonomie financière. De plus, nous savons que les parents ne peuvent pas assumer toutes les demandes des jeunes.

Malgré tout, le constat est une fatigue supplémentaire et une disponibilité moins grande pour le travail scolaire. L'autre aspect est une tendance à aller vers l'apprentissage pour pouvoir être payés, même mal, et pas forcément pour la qualité de la formation.

Non seulement nous demandons à l'Etat et la Région de maintenir la gratuité de la formation, voire de la rétablir réellement, tant au niveau matériel (livres, consommables, premiers équipements ...) que financier (fonds sociaux est baisse depuis plusieurs années et bourses pas forcément suffisantes) et ce de façon égalitaire sur tout le territoire. Aujourd'hui quelques régions prennent en charges les livres et les premiers équipements, tenues et outillages indispensables à la formation. Certaines sections professionnelles demandent des investissements importants financiers en consommables (produits ...), voire en outillage et matériels personnels pour examens (crayons ou feutres dessin ...) aux élèves, les établissements scolaires n'ayant pas toujours su où s'adresser pour en trouver le financement. Mais nous demandons aussi que tous les élèves aient une allocation d'études¹ individuelle et personnelle (détachée des parents) dès l'entrée au lycée. Il nous faut réfléchir à la forme qu'elle peut prendre : montant progressif avec l'avancée dans le cursus ? qui couvrirait quoi, le transport, la restauration, les stages ... ? Ainsi les élèves pourraient choisir leur formation sans contraintes financières.

Dans le même ordre d'esprit il devient de plus en plus urgent de revoir les modalités d'accueil en internat des jeunes adultes (là où il y en a et d'autres à créer). Nos jeunes, en particulier ceux des actuels BAC PRO en 4 ans, sont bien souvent majeurs et certains vivent déjà de manière autonome par rapport à leurs parents. Or nous les gérons comme des mineurs irresponsables, sans prendre en compte les évolutions l'année même des 40 ans des événements de Mai 68 ! La mise en place de cités de type « étudiant » (avec un tarif adapté aux ressources) consécutives à la situation d'interne après 18 ans pourrait être une solution.

Marie-Caroline GUERIN, Thomas LANCELOT-VIANNAIS, Christian PERU
Unité Pluralisme

¹ Mandat du dernier congrès de la FSU à Marseille en 2007



De l'outil informatique au sein d'un syndicat

Finalement, je regrette le temps de la publicité Apple pour ses produits dans les années 90 : des outils pour les travailleurs du savoir.

Avec l'avènement de la micro-informatique, quelqu'un travaillant avec sa tête (un intellectuel ?) dispose effectivement du marteau des charpentiers, appliqué au travail cérébral.

Je me souviens des années où tel défendait son Atari, tel défendait son Amiga, avec des machines disposant d'un fort pouvoir d'attractivité, vite limité à la seule marque, quand ce n'était pas une limitation au seul modèle. Ah, les joies du MO-5 sur les réseaux Sil'z. (la mise en place des nano-réseaux)

Parlons un peu de Microsoft. Au milieu de la cacophonie de ces temps bénis des balbutiements, une société crée un système d'exploitation. Est-il le meilleur de l'époque ?

Certes pas ! Est-il innovant ? Certes pas, puisqu'il doit beaucoup au système d'exploitation CP/M qui préexistait. Mais cette époque laborieuse et lointaine a permis de faire émerger une notion novatrice en informatique : les standards.

Pendant que beaucoup peinaient sur les lignes de commande DOS, j'avais déjà pris les chemins de traverse, travaillant sous interface graphique sur Macintosh, avec un tableur (Excel) voire même un logiciel hypertexte, comme Hypercard, qui permettait de transformer n'importe quel mot d'une phrase en lien vers une fiche, une image ou une explication.

Revenons au présent, cessons d'évoquer des temps révolus que les moins de 40 ans n'ont pu connaître, faisons jeune. Mais à la lumière d'une expérience de plusieurs années, faisons aussi averti.

Il me semble culturellement important de prendre connaissance de quelques informations :

- <http://www.dossiersdunet.com/article613.html>
- <http://securite.reseaux-telecoms.net/actualites/lire-google-bigbrother-de-demain-11094.html>
- <http://actu.abondance.com/2007-22/article-29.php>

Ainsi, et contrairement aux idées reçues, Google est actuellement potentiellement plus dangereux que Microsoft, dont la position hégémonique a déjà attiré l'œil des législateurs. Pourtant, Google a une bien meilleure réputation que Microsoft, et beaucoup installent délibérément un outil d'espionnage Google sur leur micro.

Et puis, il se trouve que j'étais aussi à Sablé. J'ai peu parlé, beaucoup écouté. Et il m'a bien semblé que des louanges sur Linux sont apparues, au point que, hors ce système d'exploitation, point de salut.

Mais quel Linux ? Quelle distribution prenons-nous ? Debian, Ubuntu, RedHat, Suse, ... ? Arrêtons de crier Linux de façon incantatoire. Il est invoqué, tel un « deus ex machina » sauvant le pauvre monde. Linux n'est pas unique, il est pluriel, et si son interface graphique en simplifie l'utilisation, il reste toujours aussi difficile de faire reconnaître sa clé wifi usb!

Quel Linux ? Et surtout, pourquoi faire ? S'il s'agit d'imposer à l'utilisateur final tel système d'exploitation plutôt que tel autre, ce débat est dépassé depuis les années décrites ci-dessus.

S'il s'agit de serveur, là encore, ce débat m'ennuie profondément. Comment peut-on prôner, avant de définir les services hébergés, le système d'exploitation qui va le faire tourner ?

Alors, peut être que Linux n'est évoqué que comme l'icône du libre ? Mais depuis quand un produit est mauvais quand

il est payant et excellent quand il est libre ? Ne vaudrait-il pas mieux partir de besoins, puis trouver des solutions qui répondent à ces besoins, et enfin retenir une solution ? A ce niveau, peu m'importe le coût de la solution, du moment qu'elle couvre exactement mes besoins. Ou encore, si la solution est vraiment trop chère pour moi, mes besoins sont-ils vraiment si importants ?

Prenons un exemple : les serveurs Web sont, dans une très grande majorité des cas, Apache et IIS (Internet Information Server). Apache est sans doute le meilleur serveur Web actuellement. Si l'on me parle d'hébergement, je suis favorable à son utilisation. Et pour le reste, la question reste entière : pour quoi faire ?

S'il s'agit de poser le site Web du syndicat, alors un bon hébergeur fait très bien l'affaire, et peu importe la solution qu'il a adoptée. La sécurité du site ne dépend que de lui, et lors de la perte de données, il est toujours possible de trouver un responsable, d'autant qu'on conserve le site source.

S'il s'agit de poser la base de données du syndicat, la problématique est très largement différente. La plupart des hébergeurs limitent la taille des fichiers en téléchargement. Pire, ils limitent aussi la taille des fichiers que peut produire les scripts sur le serveur. La base est alors visible de tout le monde en ligne, mais est inexploitable pour le syndicat. Un fichier de mailing pour les adhérents est de taille supérieure à ce que laisse passer un hébergeur sérieux.

De plus, la sécurité dépend alors autant de l'hébergeur que du développeur de l'application, qui pourrait laisser des failles de sécurité dans son code.

Une autre solution consisterait à être notre propre hébergeur. Les problèmes de taille de fichiers sont alors réglés, mais assurer la sécurité d'un serveur Web est un métier qui n'est pas le nôtre.



Cerise sur le gâteau : la base de données sur le Web nécessite un développement d'applications spécifiques pour la gérer. Elle est déjà difficile à créer, puis à faire vivre, dans des produits disposant de tous les outils nécessaires (relations, générateurs de requêtes,...). Là, il faudrait tout faire à la main : écrans de saisie, formulaires d'enregistrement, vérification des cohérences d'information, requêtes d'interrogation de la base. Envisager ce développement pour un avenir somme toute assez lointain est souhaitable, mais cela ne résout en rien les problèmes actuels, appelés à perdurer, si la seule chose qu'on sache faire avec cette base, c'est de la gloser. Qui est développeur PHP, MySQL, et donc tout à la fois spécialiste des bases de données, spécialiste du SQL, fin connaisseur du HTML, et tant qu'à faire, connaisseur en feuille de style CSS ? C'est-à-dire qui saura créer des pages

web, présentées correctement, avec un langage de programmation, et des interrogations vers une base de données en ligne ? Ce profil est tellement commun qu'il y aura profusion de développeurs dans pas très longtemps. Et même ainsi, comment passera t-on les données de la base actuelle dans la base MySQL ? (*HTML : langage web, CSS : feuille de style, PHP : langage de programmation WEB, MySQL : base de données WEB*)
Oui, notre syndicat est jeune ; oui, notre syndicat voit déjà partir de glorieux anciens qui ont beaucoup donné. Mais je l'ai dit, j'étais à Sablé. Quand et comment a t-on remercié Georges du travail qu'il a fait ? Il n'y a eu que critiques et reproches personnels ! Peut-on dire que le travail de Georges était parfait ? Bien sûr que non, il est très largement

Mais pour un tout jeune syndicat, quelle que soit sa taille, il est nécessaire d'entretenir une liste des syndiqués, avec un minimum de renseignements. Quels sont les outils disponibles à ce moment là pour créer ce fichier ? Le texteur, le tableur, la base de données.

Qu'a fait Georges Brissiaud ? Il a retenu la base de données. En quoi ce choix est inadapté ? Il me semble pouvoir affirmer, sans gros risque de me tromper, que c'est à l'occasion de la création de cette base que Georges a véritablement découvert les bases de données. Que c'est à cette occasion qu'il a véritablement approfondi un produit de ce type.

Quelles sont les bases de données disponibles sur le marché permettant de faire un choix, à ce moment là ? Celle d'Open Office, Access, 4D, Omnis, SQL Serveur, mySQL ! Ayons la franchise de reconnaître que la base de données libre d'Open Office n'est pas un modèle de convivialité et d'ergonomie. Ayons l'honnêteté de reconnaître que le choix de mySQL pour une base locale n'est pas forcément un choix très judicieux. Et que reste-t-il alors ?

Hormis le travail de création de cette base, le travail d'alimentation en données, Georges a accompli une lourde et difficile tâche de vérification de cohérence des données. Cela change t-il la problématique qu'il va falloir améliorer cet outil si on veut le rendre profitable à tous ? Pire, que valent nos valeurs de solidarité et de travail altruiste quand on

La base est ensuite découpée en autant de bases académiques que nécessaire, afin de fournir un outil de travail aux SA.

Cet outil est-il efficace ? Il semble que non.

Il aurait alors pu y avoir un travail de groupe, pour améliorer les protocoles et fluidifier les circuits d'information. Combien de SA n'ont jamais fait remonter d'information par le truchement de la base ? Je ne veux pas compter, cela m'indiffère au plus haut point. Mais la boucle de la médiocrité est en place. Pourquoi travailler sur un outil imparfait, quand la personne qui s'en occupe est submergée par le travail qui devrait être fait par d'autres ? Quand trouve-t-on alors le temps d'améliorer l'ensemble ? Il ne reste plus qu'à hurler avec les loups pour voir ce qu'on a vu à Sablé.

Mais cela change t-il la problématique ? Maintenant, nos données sont dans Access, et le resteront sans doute un moment ?

préfère camper sur des positions plutôt qu'aborder les problèmes ?

Je fais partie de cette commission informatique qui n'a pas travaillé.

Bien entendu, une grande partie des réflexions a porté sur la base. Un protocole d'échange des informations entre le national et les académies a été défini. Pour la connaissance que j'ai du problème, le national a rempli la part du contrat qui était la sienne. A-t-on pour autant obtenu plus de retours des académies ? Peut être, mais il en manquait toujours ! Pourtant, les propositions étaient simples et

devaient s'appliquer à tous. Et certains se sont empressés de ne pas s'y conformer. Les mêmes font maintenant leurs propositions, avec le rappel à une conformité nécessaire pour que l'ensemble fonctionne. J'avoue avoir quelques difficultés à suivre ce raisonnement. J'avoue même, en noircissant le trait, que cela peut même faire peur.

Je fais partie de cette commission informatique qui n'a pas travaillé.

Un autre grief contre la base résidait dans la difficulté qu'éprouvaient certains à réaliser des saisies en évitant les erreurs. Je me suis engagé à simplifier les formulaires de saisie du fichier national. Depuis cette réunion, j'ai

entièrement refait la base de données, pour qu'elle soit plus relationnelle, avec davantage d'aide en cours d'utilisation. Mais je ne suis pas SA ou SN, et beaucoup des données du fichier n'étaient pas parlantes pour moi.



J'ai sollicité l'aide de Georges Brissiaud à plusieurs reprises, je l'ai toujours obtenue. Je me suis lancé dans cette tâche difficile, à la demande de Françoise Bonnet, alors responsable de l'organisation. Est-ce à dire que les problèmes sont réglés ? Certes non ! D'abord, je n'ai pas complètement terminé, ensuite, le

syndicat ne pouvait rester sans fichier pendant ce travail. Les données ont donc vécu leur vie dans l'actuelle base nationale, pendant que les données de ma version vivaient leur vie dans leur coin. Il faudra tôt ou tard rapprocher les deux, et cela aussi prendra du temps.

Je fais partie de cette commission informatique qui n'a pas travaillé.

Certes, Access, produit Microsoft, est révolu. Je me suis toutefois appuyé sur la version 2007 de ce produit pour obtenir des formulaires plus légers, plus aérés. Je me suis appuyé sur ce produit pour rendre les tables sous jacentes propices à une migration vers d'autres produits. Je me suis efforcé de préparer l'avenir dans mon cahier des charges, comme me l'avait demandé Françoise Bonnet. Mais il faudra bien conserver cette version encore un grand moment, au

moins tout le temps nécessaire à la mise en place d'un nouveau format du fichier national. Aussi, mettons sous tente à oxygène le mourant, dont la seule justification de sa mise en bière est qu'il provient de chez Microsoft. Je tiens toutefois à ajouter que j'aurai sans doute, au même moment, dans le même contexte, fait le même choix que Georges Brissiaud !

Je fais partie de cette commission informatique qui n'a pas travaillé.

Régis Devallé, responsable national du site, m'a demandé, et à plusieurs reprises, de préparer quelque chose de simple, capable de descendre jusqu'au moindre établissement, permettant de répondre à plusieurs critères, dont :

- Une liste des adhérents (par établissement, par département, par académie)
- Un accès sécurisé à plusieurs niveaux (le syndiqué, le SL, le SD, le SA, le national)
- Une mise en ligne rapide, une mise à jour simplifiée
- L'affichage des résultats des mutations interacadémiques.

J'ai sans doute eu de la chance, mais ce travail semblait convenir à tous. Toutefois, il y a eu des conditions objectives de réussite de ce projet. Tout d'abord, j'avais une communication privilégiée tant avec Régis qu'avec Françoise et Georges, de façon à obtenir les réponses aux questions que je me posais. Ensuite, j'ai eu toute liberté de travailler à

mon rythme, comme je l'entendais, car je connaissais les tenants et les aboutissants du projet. Je n'avais pas à m'occuper de l'exploitation du produit, car Régis le faisait. Et enfin, je n'avais pas à m'occuper non plus des données, car elles étaient déjà dans Access. Ainsi, une infime partie de la base, mais une partie tout de même, a été spécifiquement créée par Georges, pour permettre la vie du site. Qu'il me soit permis ici de les remercier du concours précieux qu'ils ont apporté à la réussite de ce projet, qui a tout de même nécessité 6 mois de développement.

Incidentement, je tiens à décrire une anecdote. Pour aller d'Access à un site en PHP, MySQL, HTML et CSS, les données transitent par Excel, pour générer un format particulier, le CSV. Open Office ne génère pas un tel format de façon propre, et s'avère inadapté dans ce cas. Etonnant, non ?

Je fais partie de cette commission informatique qui n'a pas travaillé.

Mais le problème des sites académiques a toutefois été abordé. Régis Devallé a annoncé, contrairement à ce que beaucoup pensaient, que chaque académie avait un hébergement prévu. Maintenant, que la rationalisation des URL (Uniform Ressource Locator ou adresse des sites) soit aussi précise que réclamée par certains reste un mystère pour moi. Il me semble impératif que le site national permette un accès à chacun des sites académiques existants, et c'est le cas. Grand merci à Régis Devallé, qui n'a toujours pas démerité sur cette affaire. Quant aux sites académiques, ils peuvent se faire connaître par un travail de proximité, de l'affichage dans les établissements, des publications académiques. Par contre, ils se devraient tous de comporter un lien retour vers le site

national, et ce n'est pas toujours le cas. Il est évident que chaque académie doit pouvoir compter sur le concours du national pour aider à créer les pages nécessaires à leur communication. Mais au nom de quoi doit-on imposer BeeSpip, plus qu'EvaWeb, ou Typo3, ou EZ-Publish, ou encore des pages HTML natives ? Il me semble que le meilleur, dans l'académie, c'est la façon de procéder qui permet d'obtenir localement la meilleure productivité. Le reste importe finalement assez peu. S'il doit y avoir un dogmatisme du libre, l'idéal irait même vers Joomla, dont les trophées du libre ont souligné les performances.



Je fais partie de cette commission informatique qui n'a pas travaillé.

Certaines demandes voulaient que notre syndicat ait un fonctionnement informatique proche de celui du Snes. J'ai formulé alors, publiquement, certains faits techniques qui me rendaient sceptique quant à la réalisation de ce souhait. Je n'ai pas eu de contradicteur dans ce débat. Par contre, peu de temps plus tard, la demande du mode de fonctionnement Snes était toujours aussi forte. Je me suis donc rendu au siège du Snes, avec Georges Brissiaud, pour y rencontrer le Trésorier national du Snes. Nous avons eu une longue conversation sur les attendus techniques de leur mode de fonctionnement informatique, et la tenue du fichier national. La réalité était encore pire que ce que je pensais en termes de coûts de fonctionnement. J'ai fait un rapport écrit pour le BN. Je n'ai plus jamais entendu parler du mode de fonctionnement tant demandé. Toutefois, je ne suis pas bien certain d'avoir réussi à convaincre de l'impossibilité technique de la chose, en l'état actuel de notre syndicat. Beaucoup trop fantasment les possibilités de l'informatique, et confondent le but avec l'outil. D'ailleurs, il n'est pas impossible que, dans quelques cas, le but soit l'outil. Dans ce cas de figure, il est regrettable d'aliéner la réalité au point que le traitement automatique de l'information ne devienne uniquement un outil de propagande. Parlons métier, parlons franc. Les réseaux informatiques existent ans les établissements scolaires depuis une dizaine d'années. Ne serait-il pas temps de s'intéresser au sort fait aux administrateurs de réseaux ? Ne serait-il pas temps de s'intéresser aux conditions de leur

formation, de leur désignation par les chefs d'établissement ? Ne serait-il pas temps de se poser des questions sur les extranets qui vont se mettre en place, et qui feront que nous aurons un temps pédagogique chez nous ? Pourquoi un nouveau texte législatif rend la main aux administratifs sur les réseaux pédagogiques ?

J'observe, plutôt attentivement, ce qui se passe autour de moi. Par mon activité dans cette pseudo-commission (dixit certains), j'espère avoir apporté ma pierre à l'édifice. Je n'ai ni le temps ni le goût de prendre du pouvoir dans le syndicat.

Je soutiens les outils collaboratifs, qui permettent de démultiplier la puissance de la réflexion. Mais je connais aussi les dangers de ce type d'outils qui permet de virer très rapidement dans des fonctionnements autocrates. Je soutiens la communication, qui permet à chacun de s'informer et de se déterminer dans un débat. Mais attention, internet est un média fragile, au sens où la sécurité de l'ensemble du système ne tient bien souvent qu'à la robustesse d'un mot de passe.

Cela tient bien entendu de la science fiction que d'imaginer une personne diffusant sur internet le mot de passe d'une autre. Et quand bien même cela arriverait, cela ne saurait qu'être le fait de l'ignorance de l'importance de la faute. L'auteur ne pourrait ensuite que se confondre en excuses, lors de la compréhension de la bêtise de l'acte.

Par contre, si l'auteur reste inconnu, alors, oui, je le répète, internet est un média dangereux, et je ne vois pas ce qu'il y a de collaboratif dans quelque outil que ce soit, si les personnes ne savent pas collaborer.

Thierry MANSUY – Candidat
de la liste

*Texte soutenu par
F. BONNET,
R. DEVALLE,
G. BRISSIAUD*

Rassemblez VOUS Pour Proposer

Unis VOUS Construire

Avec les adhérents



Toute l'info sur www.snuép.com
Vous pouvez nous écrire à snuépnat@snuép.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°83

- 17 -

LEUR SENS DE LA COMMUNICATIONà l'U.. P

Dans nos contrées, très éloignées de la capitale, nous ne sommes guère informés des guerres pour le pouvoir qui se livrent à Lutèce.

Il paraît que des grands vizirs voudraient prendre la place des califes....

Nous ne savons pas tout cela dans nos campagnes.

Personne ne nous informe de quoi que ce soit.

Depuis quelques temps, une nouveauté, appelée internet, nous a ouvert une petite lucarne et nous permet de consulter ' la vie du château '. Mais il n'y est jamais fait allusion aux luttes fratricides qui sévissent à Lutèce.

Nous recevons des informations en ' undisclosed-recipient', ce qui ne nous permet pas de savoir qui sont les heureux destinataires de la ' substantifique moelle ' distillée au compte goutte et qui concerne des faits de la vie courante, des problèmes sociaux et humains qui n'ont rien à voir, nous semble-t-il, avec les problèmes de notre 'confrérie '. Il nous semble, vu de notre petite province, que seules les informations concernant les membres de notre confrérie sont à prendre en compte. Les gentils membres de cette confrérie ont même mis la main à leur bourse et nous ont versé quelques écus pour que nous les informions et les défendions vis à vis des grands seigneurs qui nous gouvernent et nous écrasent chaque jour un peu plus.

Il paraît que, récemment, quelques 'jacqueries' eurent lieu en notre bonne ville de Massalia. Cela concernerait un 'certificat en 3ans'.

Nous n'avons guère reçu d'informations sur ces événements à part d'une confrérie amie, la FSU.

Dans nos terres éloignées, les différents membres locaux de la confrérie étant isolés les uns des autres, et ne se connaissant guère, puisqu'aucune liste ni réunions, ni rassemblements n'ont jamais lieu, ne savent, de fait, rien de ce qui se passe. Et ne peuvent pas renseigner les autres membres.

Certains disent qu'une missive appelée 'e-mail' nous aiderait. Mais qui détiens la liste des 'e-mail' ? Le chef du groupe local de la confrérie doit l'avoir. Cela semble être un secret bien gardé....

A Lutèce, ils doivent posséder cette liste. Mais quel est le calife qui la possède ?

Sont-ils plusieurs à la posséder ?

Un de nos valeureux compagnons a essayé de contacter les membres locaux de la confrérie locale. Il a reçu un opprobre général à la réunion des califes à Lutèce.

Actuellement, il rase les murs de Massalia et se terre, car il risque plusieurs coups de fouets s'il est attrapé.

Notre lieu de réunion a été déménagé vers la montagne. Qui en a décidé, personne ne le sait. La vie est malgré tout centralisée sur la ville la plus importante de notre province. Fi de tout cela mes seigneurs....

Nous devons élire un nouveau SA, il devra rétablir la communication d'Aix-Marseille avec Paris et réunir, vraiment, les adhérents de notre syndicat.

François CARRE - Membre de la liste



Déjà, lors du dernier congrès de Sablé une forte demande de formation syndicale a été exprimée par les participants.

Quel bilan ?

Réalisation du mémento du secrétaire local.
Élaboration d'un diaporama sur les risques de l'apprentissage, du lycée des métiers et de toutes les mesures libérales qui tendent à vouloir supprimer l'enseignement professionnel public et laïque. Ce diaporama a été personnalisé en incluant les données régionales spécifiques à chaque académie. Il a été présenté aux secrétaires académiques lors d'un stage national en septembre 2007
Intervention dans les académies qui le souhaitent, lors de stages, pour sensibiliser les collègues sur ce sujet.

Des stages nationaux « commissaires paritaires » et « fichier » ont également eut lieu.

Le principal frein a été un manque d'intervenants au niveau national pour élaborer de nouveaux supports et pour répondre aux demandes d'animations dans les académies.

Quelles formations, pour qui et pourquoi ?

Il semble important de distinguer plusieurs niveaux de formation :

Stages nationaux :

⇒ en direction des secrétaires académiques pour qu'ils puissent découvrir les nouvelles offres de stages exportables dans les académies

⇒ thématiques : retraite, structures régionales, disciplinaire, diplômes et formations, etc...

⇒ techniques : fichier, commissaires paritaires, etc ...

Stages académiques :

Les stages de formation syndicale sont ouverts à tous. Ils peuvent donc permettre l'entrée de nouveaux adhérents et la transformation d'adhérents en militants.

Divers thèmes peuvent être abordés :

⇒ ASH

⇒ Précarité

⇒ formation des secrétaires locaux, les mutations, les carrières, etc ...

Quelles perspectives ?

- Comment rendre plus efficace et plus performante notre offre de formation syndicale ?

- Quels sont les supports (brochure, CD, diaporama, autre) que souhaiteraient les académies et sur quels thèmes ?

- Faut-il créer une équipe spécifique pour la formation ?

- La formation doit-elle devenir un secteur à part entière ?

- doit-on la coupler avec la syndicalisation et faire ainsi un nouveau secteur tourner vers l'action, à l'interface de tous les secteurs ?

Voici quelques pistes de réflexion qui pourront être débattues dans les congrès académiques et lors de notre prochain congrès national dans l'objectif d'un syndicat toujours plus efficace.



On veut nous faire croire que seule la liste UP porterait haut les couleurs du SNUEP !

On voudrait nous faire avaler entre autres couleurs que les maux actuels dont souffrirait le SNUEP ne proviendraient que des agissements d'un ou de quelques individus

Il est vrai que celui ou celle qui ne fait rien, ne risque pas de faire des erreurs, mais en trouver permet aussi de lyncher en toute tranquillité pour réparer de soi disant outrages.

Qui, parmi les collègues appelés à voter, serait prêt à croire que seul un tir à vue systématique sur certains responsables permet de prendre de la hauteur dans les débats ?

Qui pourrait suivre des responsables autoproclamés qui se sont assis sur les statuts en laissant entendre que ces derniers ne voulaient plus rien dire puisque nombre des fondateurs du SNUEP issus du groupe « Agir Autrement » seraient devenus minoritaires ?

Qui accepterait qu'aux seules fins d'éliminer un responsable on avance des prétextes aussi minables que les difficultés rencontrées par ce dernier dans la gestion de sa vie privée et de ses enfants ? Le tout servi avec onction, par les « responsables » Droits et Libertés et du « secteur Femmes » !

Qui continue à jouer au punching-ball en accusant un autre responsable retiré depuis du SN de diffuser un discours contraire aux mandats élaborés en Congrès national ?

Assurément pas les collègues qui se sont retrouvés dans les mêmes valeurs sur la liste RPCA et qui ont unanimement rejeté ces mauvais scénarii.

Nous ne sommes ni bons, ni bêtes mais nous avons la certitude à lire les déclarations ou à voir les agissements de certains membres de la liste UP que nous allons nous faire « trander ».

En effet comment peut-on dans un mail racoleur descendre en flèche les fondateurs issus de la liste Agir Autrement et être les seuls à présenter un candidat qui récupère cette appellation ?

Comment peut-on écrire qu'il faut se rassembler sur une liste pour surveiller ses colistiers issus d'une autre tendance fédérale qui pourraient manipuler les « Sans Tendance » qui les accompagnent ?

Comment est-il possible d'expliquer que seule la disparition du SNUEP par intégration dans un Snes-pro serait la solution alors que les « copains » de liste écrivent le contraire et qui osent parler d'échec du développement du Snuép ? Propos extrêmement choquants de la part de quelqu'un qui a été SN pendant trois ans

C'est à donner le vertige et à y perdre son latin ! Quelle démocratie dans le Snuép nous attend lorsque qu'en BN nous sommes traités de poujadistes pour avoir rédigé les textes que vous avez lu dans le Snuép Infos n° 82 ! Est-ce à dire que le SNUEP doit penser comme un seul homme ?

Alors que dans la FSU la liberté d'expression et l'exercice de la démocratie sont vécus au quotidien. Au SNUEP il ne faudrait rien dire qui pourrait contrarier les membres de la liste UP.

Surtout ne pas écrire que nous déplorons la nouvelle version du journal ou des circulaires ! Qu'il nous paraissait, important d'évoquer les problèmes sociétaux puisque nos élèves sont très souvent issus de l'immigration et majoritairement de milieux défavorisés mais qu'il fallait prioritairement s'attaquer aux problèmes auxquels sont confrontés quotidiennement les collègues dans leurs LP ou leurs classes. Et que seul un « prof » épanoui dans son travail peut être efficace pour venir en aide aux élèves ? Cela il n'aurait pas fallu en parler.

Systématiquement depuis le début de ce vote, les collègues de notre liste font l'objet d'attaques répétées sur la façon de diffuser nos idées.

Mais que penser de ce SA qui envoie à tous les adhérents de son académie, un courrier à en-tête du SNUEP comme si c'était une information syndicale alors qu'en réalité c'est un appel au seul service du Vote pour la liste UP ?

Que dire de cet autre SA qui joue l'indigné et le trompé par un de ses adhérents parce que ce dernier a osé envoyer un mail aux collègues adhérents de son académie alors que ce même SA s'était permis de diffuser le code d'une responsable nationale à un de ses « camarade de tendance » ! Cela n'était pas du vol c'était normal, c'était juste pour permettre à ce camarade lui aussi SA d'avoir le fichier des adhérents non pas seulement de son académie mais de la France entière.

Et tous ces braves gens se permettent de donner des leçons de morale sur l'air de « faites ce que je dis mais surtout pas ce que je fais ».

Non, décidément ne les laissons pas nous bernier car s'il n'y a ni bons ni bêtes et encore moins de « brutes » dans le Snuép, il y a par contre des collègues qui partagent des valeurs de démocratie, de sincérité, de liberté de penser, ces collègues n'ont jamais rejeté qui que ce soit, ils se sont simplement donnés des priorités : la défense de l'enseignement professionnel public et laïque et se sont rassemblés sur la liste RCA .

Si vous pensez que l'urgence de la situation vis-à-vis de l'enseignement professionnel mérite la plus grande vigilance et que les procès contre les personnes sont des débats stériles dont personne ne peut sortir grandi,

Si vous pensez que nous sommes confrontés à des enjeux graves, celui de la disparition programmée de l'enseignement professionnel et que nous avons besoin d'être forts pour y faire face, alors votez et faites voter pour notre liste.

Françoise BONNET, candidate de la liste

Rassembler **POUR** Proposer
Unis **POUR** Construire
Avec les adhérents



**« Diversification de l'offre de formation »
« Pour une véritable valorisation des voies professionnelle et technologique »**

**Réforme des voies Professionnelle et Technologique : finalités et priorités du Plan
Darcos !**

Depuis la présentation début septembre 2007 de son plan de soi-disant « rénovation de la filière professionnelle », Xavier Darcos (Ministre de l'Education Nationale) n'a absolument pas dévié de ses intentions initiales.

En proposant la **généralisation des Bac-Pro 3ans pour la rentrée 2009**, il entérine :

- **La disparition du BEP 2ans** dans la quasi-totalité des filières tertiaires, industrielles et agricoles.
- **Le niveau V uniquement maintenu pour les CAP** débouchant sur une insertion professionnelle immédiate.
- **L'impossibilité pour une partie des élèves** d'accéder à une qualification de niveau IV (Bac Professionnel) et éventuellement par une poursuite de leurs études à une qualification de niveau III (BTS ou Licence Professionnelle), la durée de formation étant insuffisante pour réaliser les conditions nécessaires à une réelle remédiation de leurs difficultés.

Les priorités de son plan clairement exposées dans le courrier du 5/10/07 envoyé aux Recteurs par la DGESCO (« *refondation et optimisation de l'offre de formation et du besoin en enseignants ; mieux articuler les liens entre formations dispensées et emplois disponibles ; resserrer l'offre de diplômes en réduisant le nombre de divisions.....* »), ont le triple avantage de permettre :

- Une **réduction significative du nombre d'enseignants** du 2^o degré pris dans son ensemble.
- Une **remise en cause de la diversification des formations** offertes par les voies professionnelle et technologique (diminution de l'offre par réduction du nombre de filières).
- Une **réorientation en sortie de 3^{ème} de collège, des élèves les plus en difficulté** vers des dispositifs locaux de formation (Apprentissage, UFA, FCIL) pris en charge par les régions ou le secteur privé.

C.Q.F.D. « Moins de services, moins de personnels, moins d'Etat ! » Avec de tels indicateurs de performance, Xavier Darcos devrait obtenir une excellente note **au palmarès des ministres**, car au regard **des objectifs fixés au gouvernement** par le tandem « Fillon-Sarkozy », il est un des plus consciencieux !



Stratégie mise en place par le ministre !

Pour parvenir, sans trop d'encombres (croyait-il !) à ses fins. Notre ministre a utilisé **une stratégie** qui aujourd'hui avec la signature d'un protocole de discussion ratifié par certaines organisations syndicales, **est claire et facile à décoder** :

- **Dans un premier temps**, aucune concertation avec les organisations syndicales mais des directives données aux Rectorats pour préparer le terrain et engager de manière significative les réformes : « *faire un état des lieux et prévoir l'évolution de la carte des formations : perspectives régionales d'emploi ; flux d'élèves et d'apprentis actuels et attendus ; mesures de rationalisation envisagées* ».
- **Et dans un deuxième temps** sous la pression de la mobilisation des personnels, l'affichage d'un pseudo-recul du ministre, suivi de **la proposition d'un protocole de discussion qui promet** : La valorisation et la rénovation de l'enseignement professionnel, l'augmentation du niveau des qualifications et l'attractivité des lycées professionnels, la lutte contre l'échec scolaire et les sorties sans qualification, **mais qui garde sa logique de généralisation des Bac Pro 3ans** :

Extraits du Protocole : « *Programme portant sur les modalités futures de la mise en œuvre de la réforme des baccalauréats professionnels en trois ans à la rentrée 2009.*

Le travail en commun, qui permettra d'organiser l'évolution de l'enseignement professionnel et en particulier celle des baccalauréats professionnels se concentrera entre autres sur :

- *la place et le statut des diplômés de niveau V afin de renforcer leur capacité d'insertion dans l'emploi et la reconnaissance réelle par les branches professionnelles ;*
- *la détermination de passerelles entre les formations de niveau V et les formations de niveau IV ;*
- *l'organisation de la scolarité et les modalités pédagogiques des baccalauréats professionnels en 3 ans selon les publics ;*
- *l'évolution de l'enseignement professionnel pour qu'il accueille des publics diversifiés dans le but d'augmenter les niveaux de qualification ;*
- *les perspectives pour favoriser la réussite des bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur ;*
- *la mise en place de parcours diversifiés dans le cadre de l'article 34 de la loi d'orientation. »*

On voit bien à cette étape, **la subtilité de la manœuvre**. Après avoir laisser penser que **la voie professionnelle serait la principale variable d'ajustement budgétaire** permettant d'atteindre les **12 000 suppressions de postes dans l'éducation nationale prévues au budget 2008**, le ministre se charge maintenant de faire payer leur part aux autres voies du 2° degré.

Dans cette phase, **le déshabillage de la voie technologique** avec concomitamment la promesse de permettre **aux Professeurs de LP d'enseigner en BTS**, nous donne un peu de grain à moudre mais vise surtout à **faire passer la pilule de la disparition des BEP !**

Au SNUEP-FSU, nous ne sommes pas tombés pas dans le panneau grossier du « protocole de discussion », ce sont de **véritables négociations** que le ministre doit engager **sans préalable et sans exclusive avec tous les partenaires !**



Quelles ambitions pour une véritable revalorisation !

La mission de service public des Enseignements Professionnel et Technologique, réside dans la capacité de ces deux voies à accueillir un maximum d'élèves afin de leur assurer **un niveau de qualification le plus élevé possible**. En réduisant le nombre de filières et en supprimant le cycle « BEP 2ans », le ministre se place en totale contradiction avec ces objectifs de réussite scolaire du plus grand nombre !

Sa réforme telle qu'il prévoit de l'appliquer va sacrifier **une partie des élèves des lycées professionnels** (souvent les plus défavorisés socialement !) et abandonner ainsi **un pan de l'ambition émancipatrice de l'Ecole républicaine**. En se déchargeant **de sa mission** sur les régions ou sur les organismes privés de formation, **l'Etat** va exclure des élèves (sortant de troisième) en difficulté scolaire, **d'une orientation positive** qui les plaçait souvent en situation de réussite et permettait qu'ils accèdent au **Baccalauréat Professionnel**.

Au regard du **Cadre Européen de Certification (C.E.C)** adopté par le parlement européen le 24 octobre 2007 et qui a intégré dans sa version finale les certifications de l'enseignement professionnel, le diplôme du BEP peut sembler inutile à certains et sa disparition assez logique. « *Le C.E.C étant un outil qui répond aux besoins de comparer entre elles, les qualifications et certifications délivrées dans chaque état membre de l'U.E. pour pouvoir les faire reconnaître et les utiliser dans un autre Etat membre. D'ici 2012, tous les niveaux de certificats de qualification, diplômes et documents « Europass » feront clairement mention du niveau correspondant du C.E.C.* » On voit bien dans un tel contexte, la difficulté que pose par son système de **formation professionnelle, l'exception française**. Néanmoins, il faut préciser que le **C.E.C. respecte la compétence des états** : « *Les qualifications et diplômes sont délivrés par chaque Etat membre selon des systèmes et des procédures propres. Le C.E.C ne sera qu'un outil de comparaison, de traduction, de conversion des qualifications d'un état membre à l'autre. Ce cadre respectera la diversité des systèmes de certification et la richesse des qualifications existantes dans l'Union.* » donc concernant **le maintien du BEP comme diplôme qualifiant** rien n'est inéluctable, c'est juste **une question de choix et de volonté politique** !

Notre gouvernement actuel **dans sa logique libérale a déjà fait le sien**. Pour imposer d'autres priorités, **une mobilisation massive et unitaire** de tous les syndicats de la FSU concernés et au-delà des autres organisations du 2° degré **est indispensable**.

Nous devons y faire valoir **nos ambitions pour un système éducatif émancipateur** et soucieux de la **réussite du plus grand nombre**, cela passe par :

- **Une grande diversification des parcours et de l'offre de formation** dans les voies professionnelle et technologique qui doivent être pensées en complémentarité.
- **L'augmentation réelle du niveau de qualification** pour un maximum d'élèves.
- **Des passerelles** à tous les niveaux de qualification, entre les différentes voies du système éducatif.
- **Des moyens budgétaires** qui privilégient l'intérêt des élèves et leur formation.
- **La prise en compte de la réalité des jeunes et de leur environnement** pour permettre que leurs insertions sociale et professionnelle soient confortées.



Contact : Hervé CROUZET – Unité et Pluralisme - **Tel** : 04 75 34 78 54 **Portable** : 06 - 83 - 92 - 64 – 78



Toute l'info sur www.snuep.com
Vous pouvez nous écrire à snuepnat@snuep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n° 85

- 23 -

Aux Camarades et Militants académiques du SNUEP OU COMMENT CONFONDRE AGITATION ET ACTIVISME AVEC RESPONSABILITE ET ACTION SYNDICALE

Certains militants ont l'art de se mettre en avant et de donner l'illusion qu'ils ont une activité débordante et en tous cas, en toute modestie – *on n'est jamais si bien servi que par soi-même* - ils se chargent eux-mêmes de le faire savoir !

C'est ainsi que depuis longtemps déjà et particulièrement depuis deux mois nous sommes inondés régulièrement de mails personnels ou officiels d'un Secrétaire académique.

J'ai cru un instant le 23 Décembre que ce collègue allait déclencher à lui tout seul une grève et une manifestation nationale ... dans son académie ... ou dans son village pour le 26 ou 27 Décembre !

A vrai dire les trois quarts de ces mails (*j'en ai compté 37 entre le 1^{er} Novembre et le 2 Janvier, et je ne les ai sans doute pas tous eus ni conservés*) ne sont que des infos académiques, certes intéressantes pour les responsables des autres académies, pour les responsables nationaux, pour faire le point, par exemple.

Oui à la diffusion des journaux académiques, oui à la diffusion des positions de telle ou telle instance rectorale ou régionale pour aider à construire ailleurs, en apportant des éléments qui fournissent des « points d'appui » mais non à l'anathème, non aux propos à la limite de la diffamation.

Qui plus est – *de l'humour sans doute* – ce camarade prend la peine d'expliquer que certaines de ces infos vitales sont disponibles pour les adhérents ou membres du BA de son académie sur son blog académique mais avec un code d'accès ... qu'il s'empresse de donner à la France entière, sans doute parce qu'un secret n'est bien gardé que s'il l'est par un très grand nombre de personnes !

Que dire des conseils ou demandes pressantes qu'il délivre le 23 à notre camarade responsable du site national ? Alors qu'une de ses colistière, représentante de UA s'est fâchée tout rouge parce que, selon elle, seuls les secrétaires nationaux (dont elle prétend faire partie) doivent pouvoir donner d'ordres au responsable du site !

Que dire du fait qu'il adresse parfois ses messages « en copie cachée » et d'autres fois nous avons droit aux mails de tous les membres du Bureau académique !

Le SNUEP a besoin de tous ses militants et de toutes ses forces vives !

Et il ne suffit pas de s'agiter dans tous les sens, de le faire savoir par large diffusion de mails pour être crédible et constructif et être jugé digne d'assumer des responsabilités.

La gesticulation et le grenouillage peuvent certes faire illusion un temps mais ne sont pas synonymes de responsabilité et de maîtrise de l'action syndicale.

Et bien sur lorsque les mails en question ont un intérêt « national » ou global (un quart d'entre eux en étant généreux) c'est le plus souvent avec un souci « collaboratif » et « constructif » puisqu'il le dit lui-même. Mais c'est presque toujours pour désigner du doigt les responsables de « l'inactivité » du syndicat qui sont, comme par hasard, des membres de la liste concurrente de la sienne (notamment le responsable du secteur éducation) ou les « vilains » membres du SN qui s'en sont retirés en Septembre dernier !

Ce Camarade ferait mieux d'expliquer à ses collègues par quel artifice, le 13 Septembre, deux camarades se sont proclamés élus membres du SN au mépris des statuts du syndicat qu'il a contribués à élaborer puisqu'il était à l'époque secrétaire national ! Et c'est cette manipulation qui nous vaut aujourd'hui, sans que jamais aucun vote légitime des adhérents ou d'une instance ne l'ait validé, 3 SN ou prétendus tels de la tendance U et A et un 4^{ème} SN se réclamant « ST »

Mais le savent-ils tous, les membres dudit Bureau académique, que leur SA actuel a été aux responsabilités nationales ? Certes, il n'a pas laissé de bilan remarquable puisque sa seule activité consistait comme maintenant d'envoyer des mails, sans concertation avec les autres secrétaires nationaux et sans aucun discernement, dans toutes les directions.

Et notre Camarade SA a-t-il expliqué à son bureau académique qu'en 2003, après ses déboires nationaux, il prétendait « reprendre » le poste de SA (comme si c'était sa propriété) !

Au lieu de laisser croire mensongèrement, comme d'autres, que les « lyonnais » sont responsables de l'essentiel et isolés et donc coupables de beaucoup de choses ce Camarade serait bien inspiré de mettre son énergie au service du collectif et pas pour se faire « mousser ».

Facile de tenter d'apparaître comme le bon qui veut tout arranger notamment en faisant voter un texte le 6 Décembre par un BA (qui n'était pas le BA tout entier mais seulement une partie) qui ne possède qu'une partie des informations ! Mais pas très glorieux !

Guy BERLIOUX, membre de la liste
Rassembler **POUR** Proposer
Unis **POUR** Construire
Avec les adhérents



Toute l'info sur www.snuep.com
Vous pouvez nous écrire à snuepnat@snuep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n° 85

- 24 -

« LAICITE, DROITS et LIBERTES », un secteur à part entière

Le congrès de Sablé en juin 2006 a voté à la majorité qualifiée la création d'un secteur « Laïcité, Droits et Libertés » chargé « de travailler sur les thèmes de réflexion, les lois, les dossiers concernant les discriminations (racistes, sexistes, homophobes) et les attaques subies portant atteinte aux libertés ». Il a de plus voté une motion qui dénonçait les atteintes inadmissibles en France notamment avec « les expulsions d'étrangers et plus particulièrement de scolaires » et les poursuites judiciaires contre les jeunes lycéens ou les atteintes à l'exercice du droit syndical. Une autre motion avait aussi été adoptée largement par le congrès, celle de l'adhésion du SNUEP à RESF (56 Pour, 21 Abstention et 3 Contre).

La liste Unité et Pluralisme se reconnaît toujours dans ce qui a été voté au congrès de Sablé et souhaite que soit réellement mis en place ce secteur, tout comme il l'est à la Fsu (en fait 3 secteurs à la Fsu : « Droits et Libertés », « Femmes », « International »), même s'il ne s'investit pas sur tous les dossiers.

Il n'est pas question pour nous de revenir dessus et de nous laisser entraîner dans des dérives passéistes, voire droitières et poujadistes, d'un syndicalisme exclusivement composé du « pédago-corpo » coupé de la société et de ses problèmes.

Il n'est pas non souhaitable pour un syndicat de reporter sur sa fédération une partie des préoccupations du syndicalisme, même si nous faisons confiance à la Fsu.

Pourquoi nous pensons qu'il faut persister dans cette voie ?

- **Elèves**

Si la famille transmet des modèles, l'Ecole elle doit transcender les particularismes, ce qui peut parfois produire des décalages avec la famille. D'autres structures ont aussi une part de l'éducation des jeunes comme les associations sportives, culturelles ou d'éducation permanente, mais l'Etat par le biais des restrictions drastiques dans les politiques publiques et le report vers les Régions, a encore accru les inégalités sociales et territoriales.

Aujourd'hui nos élèves, qui sont parmi les plus fragiles, doivent être mis en condition d'apprendre pour que nous puissions faire passer notre enseignement. Et c'est vrai que pour eux, l'Ecole assume une part de plus en plus importante de l'éducation leur permettant une insertion réussie dans la société. Cela implique aussi une formation des enseignants à la prise en compte de la difficulté scolaire sous toutes ses formes, ainsi qu'un réel travail en équipe de tous les personnels concernés dans l'établissement.

Nous sommes donc concernés par la société dans laquelle vivent nos élèves et leur famille. Nous ne pouvons pas laisser la Fsu analyser les conditions particulières des élèves de l'enseignement professionnel (et pourquoi le ferait-elle si nous ne nous en préoccupons pas ?) alors que nous revendiquons fortement une spécificité de l'enseignement professionnel.

- **Femmes**

Un certain nombre de dimensions des discriminations vis-à-vis des femmes peuvent être traitées certes dans d'autres secteurs (« pédago », « corpo » ...) à condition d'en avoir fait l'analyse auparavant, ce qui bien souvent n'est pas le cas.

Il a ainsi fallu la réforme des retraites pour que l'opinion constate, que les femmes percevaient une retraite d'un tiers en moyenne inférieure à celle des hommes et qu'elles étaient les principales



victimes de la réforme ! Renvoyer à des analyses non genrées ne permet pas d'avoir une bonne perception de la réalité. Aucun secteur corpo ne le traitait à ce moment là.

De la même façon aucun secteur corpo n'analysera le déroulement de carrière entre les femmes et les hommes, s'il n'est pas bousculé par un secteur « femmes » montrant que ce déroulement de carrière est différent et dû à des particularismes identifiables (temps partiels, arrêt de carrière pour les enfants ...).

Certainement que le secteur « pédago » devrait se pencher sur le matériel pédagogique, et tout particulièrement les livres et manuels, pour dire que des schémas sexistes, homophobes ou racistes sont à l'œuvre et doivent être dénoncés, combattus et modifiés. Ce n'est pas naturel d'identifier les schémas discriminatoires, et il n'y a rien de déshonorant à ce qu'un secteur y réfléchisse plus particulièrement, puis fasse profiter les autres secteurs de ses réflexions.

Là encore rien ne dit que les analyses dans l'enseignement professionnel soient en tous points identiques à celle de l'enseignement général. Par exemple, les parcours professionnels ne sont pas les mêmes avec entre autres la validation de carrières antérieures.

- **Droits et Libertés**

Nous nous retrouvons tout à fait dans la démarche de la FSU « cherchant à contribuer à une alternative économique et sociale », avec un « projet syndical revendicatif dans une perspective de transformation de la société fondée sur le refus des discriminations et l'émancipation de toute forme d'exploitation, de domination, pour un monde de paix ». Faire reculer les inégalités, apprendre à vivre ensemble sont des valeurs fortes qui fondent une République laïque et sociale.

Là aussi il faut nous forger des instruments d'analyse et d'actions propres au SNUEP. Nos collègues ont souvent été les premiers sur la ligne du front de RESF, en ce qui concerne les élèves sans papiers. Ils ne comprendraient pas qu'on les renvoie systématiquement à la FSU. Nous savons que nos élèves sont plus souvent qu'ailleurs victimes de discriminations ne serait-ce que pour trouver des stages.

- **Laïcité**

Nous le savons le cadre de la laïcité permet « le vivre ensemble », nous devons donc réaffirmer ses principes et faire qu'ils s'appliquent dans tout le territoire, y compris hors métropole. « Vivre ensemble, ce sont des droits à défendre pour la liberté et l'égalité de tous les citoyens, de toute la population. La diversité est source de richesse économique et culturelle. L'Histoire le montre, toute société qui se replie est condamnée ! »¹.

L'existence d'un secteur LDL n'est donc plus à démontrer

Nous devons le faire vivre et être autonome de la FSU, tout en participant aux secteurs de cette dernière dans toute la mesure de nos moyens. Cela veut dire rechercher des collègues qui puissent s'investir à la FSU et au SNUEP, collègues sortant du cercle des autres secteurs si nécessaire. C'est ce que nous essayons modestement de faire depuis septembre 2007 avec au moins 3 personnes (plusieurs autres sur l'ensemble des dossiers), ce que nous n'avions pas pu faire en 2006-2007 (1 seule personne).

Non le secteur n'a pas pu fonctionner correctement durant l'année 2006-2007, soit parce que les personnes se sont investies ailleurs, soit parce que des responsables nationaux freinaient. Ainsi nous avons toutes les peines du monde pour faire passer des articles dans la presse du SNUEP, à l'instar des autres secteurs. Cela avait été voté à Sablé mais accepté du bout des lèvres par certains de nos nationaux, qui s'empressaient alors d'appliquer l'inertie la plus grande.

Le secteur existe, il doit être pleinement reconnu et avoir les mêmes droits, les mêmes moyens que les autres secteurs.

**Marie-Caroline GUERIN
UNITE PLURALISME**

¹ Textes adoptés au 5^e congrès de la FSU à Marseille en 2007, extrait du thème 3, partie 2, page 52



Le BAC PRO 3 ans c'est « Donner moins à ceux qui n'ont rien ! »

Le projet de passage des BAC PRO en trois ans peut être abordé par un autre angle que certains pourraient appeler « sociétal ».

Les jeunes de nos LP et SEP, SEGPA ou EREA, sont bien souvent les mêmes que ceux qui habitent nos cités difficiles, nos banlieues explosives, ceux qui composent la France d'en bas.

Par l'enseignement professionnel, malgré toutes nos imperfections et nos limites nous arrivions à offrir à bien de ces jeunes une ouverture, un passage afin d'échapper à cette logique de marginalisation, cette mort sociale lente. Le discours du Ministère était de « donner plus à ceux qui en ont le moins » et voilà qu'on leur « ampute » leur formation de 25% ! Comment vont ils réussir en trois ans ce qu'ils avaient bien souvent du mal à obtenir en quatre ans ? Cette remédiation des deux années de BEP qui leur permettait d'en finir avec un échec scolaire annoncé était l'étape nécessaire pour repartir vers un BAC. Ce sont EUX qui vont être les premières victimes du passage au BAC PRO 3 ans ! Rejeté par le système il ne leur restera plus que les CAP d'insertion (?) sans aucune poursuite d'étude possible.

Ce sera vécu comme une frustration de plus en direction d'une population laissée pour compte. Ne nous étonnons pas si la haine de ce qui représente l'Etat, qui a trop souvent agité nos banlieues, ne se tourne aussi contre nos lycées et leurs personnels !

Dans les AG du 20 novembre 2007 nulle part je n'ai entendu la liaison entre le mouvement social de la fonction publique et ce qui se passait dans les cités et la banlieue (même si c'était avant « l'accident » de la mini-moto). La régression sociale qui frappe le service public en particulier celui d'éducation, touche en premier CEUX qui ont le plus besoin du service public. Chaque fois que l'intégration des jeunes de nos cités recule (formation, logement, emploi) c'est un peu plus de fracture entre les quartiers, les populations, et la montée des intolérances.

Le mouvement syndical est-il muet face à cette situation qui, jour après jour, s'enkyste dans le tissu social ? Il est à noter qu'après ces incidents le monde syndical est resté muet sur ces policiers, fonctionnaires comme nous, tirés comme des lapins (à part les syndicats de la police).

Le règlement du problème des cités et de la banlieue passera aussi par l'amélioration de l'enseignement professionnel et ce n'est certes pas en généralisant le BAC PRO en 3 ans que nous avancerons dans le bon sens.

Christian Péru
Aix-Marseille



Constitution de 1958 : Article 1er :

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. »

Loi de 1905 de séparation des églises et de l'état : TITRE PREMIER

« Art. 2.- La République ne reconnaît, ne salarie
ni ne subventionne aucun culte. »

Censé être le gardien de la constitution, garant (en théorie) de la loi de 1905 et des autres, le Président de la République dans sa volonté de rupture tous azimuts ne craint pas de remettre en cause le principe fondamental, s'il en est, de Laïcité de l'Etat !

Car pourquoi profiter d'une cérémonie somme toute « coutumière » au Vatican pour avancer l'idée de « Laïcité positive » comme d'autres évoquent parfois une « nouvelle » laïcité ou une laïcité « moderne » ?

La notre, celle de la République serait-elle dépassée ? ou négative ?

Car pourquoi refaire de la France en quelque phrase la « fille ainée de l'église » en redonnant au catholicisme son rang de « religion d'état » ? Qu'on en juge :

- « Comme Benoit XVI, je considère qu'une nation qui ignore l'héritage éthique, religieux, spirituel de son histoire commet un crime ... ». Rappelons nous l'exigence de certains (dont Sarkozy lui-même) qui voulaient faire inscrire les « racines chrétiennes de l'Europe » dans le projet (finalement rejeté par référendum) de constitution européenne !
- « Je partage l'avis du pape quand il considère ... que l'espérance est une des questions les plus importantes de notre temps. » Il est vrai que le citoyen lambda qui n'arrive pas à joindre les deux bouts et attend toujours un miracle sur son pouvoir d'achat pourra aisément payer son loyer ou son alimentation avec un bon stock d'espérance !
- Je sais aussi que ... la fidélité aux sacrements, la lecture de la Bible et la prière, vous permettent de surmonter ces épreuves. » La pratique d'une religion et la prière quotidienne vont-elles devenir obligatoire ?
- « Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé ... parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance. » Les enseignants de la « laïque », instituteurs et professeurs ont du être contents d'apprendre que le président de leur République les replace en concurrence avec le curé mais avec un peu moins de considération quand même !

Et ce Président qui met ses baskets dans les « mules » du Pape va-t-il enfourcher aussi les « valeurs » de Benoit XVI qui vient encore d'en remettre une couche contre l'avortement. L'extrême droite intégriste peut aller se rhabiller ; il prend très bien la relève.

La laïcité « à la française », héritée d'un passé complexe et tumultueux a permis depuis longtemps de pacifier la vie sociale et les relations avec les cultes, les croyances et les « incroyances ». La conception de Sarkozy est un vrai retour en arrière quand il insiste sur « ce lien particulier qui a si longtemps uni notre nation à l'église ». Mais on se souvient aussi de l'accueil réservé (au ministère des Finances) à un acteur vedette éminent représentant de la scientologie . Le Président poursuit dans l'optique qui l'a fait encourager la mise en place du CFCM en accordant une reconnaissance officielle à des organisations intégristes.

Aucune société ou culture n'est fondée sur une doctrine unique, religieuse ou pas. La ou les religions n'en sont qu'un élément parmi d'autres. Pour aller plus loin la laïcité est une garantie pour chaque citoyen mais aussi pour chaque religion car loin d'imposer une idéologie officielle, elle permet la liberté individuelle de pensée pour tous dans le respect de tous.

Loin d'imposer des certitudes elle permet à l'individu d'aller sur le chemin qu'il préfère. La laïcité lui laisse la liberté de croire ou de ne pas croire mais interdit à l'Etat de privilégier une idéologie ou une croyance et c'est cela qu'il faut sauvegarder, faute de quoi l'idée et le mot disparaîtront de la Constitution.

Si Sarkozy est dangereux par son ultra libéralisme et ses mesures anti sociales **il ne l'est pas moins sur le plan des valeurs et de sa conception de la cohésion de la société, de la défense de la chose publique.**

S'attaquera-t-il frontalement ou insidieusement aux fondements de la République et à la Laïcité ? Difficile à dire mais il est clair que nous devons être vigilants et prêts à l'affronter !

"La laïcité n'est pas un particularisme accidentel de l'histoire de France, elle constitue une conquête à préserver et à promouvoir, de portée universelle."

Henri Pena-Ruiz - "Laïcité et égalité, leviers de l'émancipation",

Guy BERLIOUX,
Françoise BONNET,
Candidats de la liste

Rassembler POUR Proposer
Unis POUR Construire
Avec les adhérents



Pour une école laïque sans emprise cléricale ni patronale.

L'objectif partagé entre le gouvernement et les Régions de développer l'apprentissage en portant à un demi million le nombre d'apprenti doit nous inquiéter. Selon nous, l'apprentissage menace directement la formation professionnelle. En effet, le choix politique de privilégier l'apprentissage au détriment de la formation initiale répond à deux objectifs. D'une part, il vise à faire réaliser de substantielles économies budgétaires au ministère de l'Education nationale en transférant la compétence de la formation professionnelle aux conseils régionaux, voire aux entreprises. D'autre part, il vise à sacrifier ce qui reste de la formation de l'esprit critique dispensée dans les lycées professionnels. Les cours de philosophie n'existent déjà pas dans l'enseignement professionnel. Bientôt, on pourra aussi faire l'économie de l'histoire, de la littérature, de l'éducation civique etc. D'ailleurs, au fond, à quoi ça sert ? Et puis, les classes populaires elles-mêmes ne réclament-elles de l'emploi pour leurs enfants plutôt que de l'instruction ? En réalité, l'actuelle politique favorisant l'apprentissage nous oblige à nous déterminer sur l'école et la société que nous voulons. Quels élèves souhaitons-nous former ? Des élèves ignorants et serviles qui emboîtent le pas ou des élèves indociles et libres qui osent protester quand le pouvoir ne suit pas la justice ? Des élèves à la nuque raide ou des élèves à plat ventre ? Ainsi devons-nous formuler les termes de l'enjeu qui se dessine derrière l'encouragement gouvernemental à la formation par apprentissage.

La formation par apprentissage actuellement conçue comme l'antichambre du marché et de l'emploi rend totalement caduque la finalité de l'enseignement professionnel. Si les lycées professionnels ont pour mission de former des futurs salariés, ils ont aussi et surtout pour mission de former des futurs citoyens, la promesse d'hommes et de femmes libres. L'enseignement technique, qui en son temps fut généreusement institué pour soustraire l'apprenti à l'exploitation patronale, va donc perdre sa finalité première sous la pression des restrictions budgétaires commandée par une logique marchande libérale et les diktats européens. Or vouloir investir les lycées

professionnels par le biais de l'apprentissage pour en faire un seul pourvoyeur d'emplois, c'est empiéter sur les prérogatives du politique. Le lycée professionnel particulièrement et l'Ecole d'une façon plus générale ne sont-ils pas le lieu où l'élève doit être protégé des préjugés et des contraintes du travail et du profit ? C'est tout le sens de la laïcité, qui veut dire séparation. L'Etat doit veiller à ce que les puissances de l'argent n'enfreignent pas cette séparation, condition d'une libre instruction destinée à faire des citoyens en fortifiant leur esprit critique.

Dans un contexte de chômage, l'emploi est devenu un véritable enjeu surtout pour les jeunes issus des classes paupérisées qui peuplent les Centres de formation d'apprentis (CFA). Pour autant, le lycée professionnel doit-il céder à la pression du marché et du système capitaliste, abdiquant ainsi sa fonction d'instruire l'esprit et l'élever à la liberté ? Certes, la rhétorique de l'argent triomphe partout. L'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République inaugure en même temps qu'elle illustre l'allégeance du politique envers le monde du profit. La frugalité républicaine n'est plus de mise. Avec la fin des espérances révolutionnaires, nous sommes entrés en plein dans l'ère de la richesse qui s'étale et qui écrase. Mais est-ce une raison suffisante pour abandonner aux intérêts de l'économie marchande la formation professionnelle publique ? Devons-nous céder à l'incessant chantage au chômage pour achever la destruction de l'enseignement professionnel public et laïc ? Evidemment, non. A notre sens, l'école républicaine et laïque qu'elle soit générale, technique ou professionnelle doit être impérativement soustraite de la tutelle de l'Eglise et du Capital. Ou pour résumer : « Ni curés, ni patrons ».

Thomas LANCELOT-VIANNAIS
Unité Pluralisme
Le 9 janvier 2008



Toute l'info sur www.snuep.com
Vous pouvez nous écrire à snuepnat@snuep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°85

- 29 -

LE PARITARISME

Nous venons de vivre une période récente pendant laquelle le gouvernement a fait fi du paritarisme et fait passer en force ses réformes. Un gouvernement de politiques et de technocrates sait-il tout ? Se pensent-ils éclairés en ne consultant personne en dehors de leur clan ? Est-ce une nouvelle façon de gouverner ?

Cette façon de faire s'inscrit dans la logique de l'idéologie néo-libérale la plus dure, qui veut détruire toute opposition, qui ne supporte pas ceux qui ne pensent pas comme elle. C'est la mise en place de dogmes qui veulent briser les solidarités et renvoyer vers l'individualisme, qui veulent aussi instaurer une méritocratie « fait du chef », de façon à vassaliser les personnels. Or cela n'est pas compatible avec un développement des services publics, une égalité de traitement pour tous les individus, ou un paritarisme. Ce n'est donc pas seulement un mépris des syndicats et des salarié-es, c'est aussi toute une logique de pouvoir et d'établissement d'une autre politique générale.

Si nous ne combattons pas, nous risquons de voir voler en éclat beaucoup d'autres principes et valeurs comme par exemple la laïcité (voir le discours du président de la République à Latran le 20-12-07). Nous devons réclamer un paritarisme qui soit réel, voire réfléchir à de nouvelles formes et soumettre un projet modifié en cas d'opposition de la parité syndicale¹. Nous devons aussi demander de réels moyens pour que les élu-es exercent correctement leur mandat.

Jean-Sébastien BELORGEY, Marie-Caroline GUERIN
Unité Pluralisme

¹Congrès FSU de Marseille en 2007

